

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER OPEN PLUS JUNIORLEAGUE

Sauf dispositions contraires, le présent règlement s'applique aux Open Plus de la Juniorleague dans les catégories U18 masculine et U18 féminine.

ARTICLE 1 – GENERALITES ET INSCRIPTION (Octobre 2021 – Avril 2023)

1.1 Circuit Open Plus Juniorleague

Le Circuit Open Plus Juniorleague 3x3 FFBB regroupe tous les Opens Plus régionaux sur l'ensemble du territoire national ; il se déroule entre avril et mi-juillet (soit sur deux saisons sportives).

PYRAMIDE JUNIORLEAGUE



Les tournois Opens Plus régionaux sont organisés par les 12 Ligue Régionales métropolitaines, étant considéré que les Ligue Régionales SUD et Corse sont regroupées en une seule Ligue Régionale.

Les Opens Plus Access départementaux permettent de se qualifier aux Open Plus régionaux.

Chaque Comité Départemental organise directement, ou indirectement (possibilité de déléguer l'organisation à une autre structure) l'Open Plus Access de son département, à partir du mois de septembre, et au plus tard 3 semaines avant l'Open Plus auquel il est rattaché.

Chaque Ligue Régionale organise directement, ou indirectement (possibilité de déléguer l'organisation à une autre structure affiliée à la FFBB) l'Open Plus de sa région.

Le vainqueur de chaque Open Plus de région est qualifié à l'Open de France de la Juniorleague 3x3 FFBB, organisé par la Fédération.

1.2 Qualification des équipes

Afin de participer à un Open Plus de région, une équipe doit remporter un Open Plus Access d'un département de cette région.

Si les Opens Plus Access départementaux de la ligue concernée ne permettent pas de regrouper les 12 équipes prévues dans chaque catégorie (masculine et féminine), l'organisateur pourra faire appel à des équipes finalistes ou demi-finalistes d'un Open Plus Access départemental de sa région.

Pour ce faire, chaque Comité Départemental ou organisateur délégué d'un Open Plus Access départemental devra communiquer à sa Ligue Régionale les noms et coordonnées des quatre (4) premières équipes de son tournoi.

Si l'organisateur d'un Open Plus de région n'arrive pas à atteindre le nombre de 12 équipes, il pourra inviter, sous réserve de validation de la FFBB, d'autres équipes pour compléter son tournoi.

1.3 Open Plus Access

L'Open Plus Access départemental regroupe toutes les équipes U18 filles et garçons, souhaitant se qualifier pour l'Open Plus de région.

Le nombre d'équipes participant à un Open Plus Access départemental ainsi que les modalités d'inscription relèvent de la compétence de l'organisateur.

L'organisateur d'un Open Plus Access départemental se réfère au Règlement Sportif Particulier Open Start s'agissant des modalités d'organisation de leur tournoi.

L'inscription à un Open Plus Access est ouverte à tous.

Chaque équipe est composée d'un effectif de quatre (4) joueurs(ses).

Une équipe peut participer à plusieurs Opens Plus Access départementaux.
Pour participer, les équipes doivent s'inscrire directement auprès de l'organisateur.

1.4 Coût de l'inscription et prize money

a) Open Plus de région

La Ligue Régionale détermine le coût de l'inscription à un Open Plus de région.
Ce montant doit impérativement être payé par les équipes avant le début du tournoi.

Le défaut de paiement d'une équipe peut entraîner le refus de participation de l'équipe par l'organisateur du tournoi.

b) Open Plus Access départemental

Le Comité Départemental ou l'organisateur délégué d'un Open Plus Access départemental peut également définir un coût d'inscription s'il le désire.

Le défaut de paiement d'une équipe peut entraîner le refus de participation de l'équipe par l'organisateur du tournoi.

c) Prize money Open Plus de région et Open Plus Access départemental

L'organisateur d'un Open Plus Access de la Juniorleague et l'organisateur d'un Open Plus de la Juniorleague ne peuvent pas accorder de prize money aux équipes gagnantes.

ARTICLE 2 – FORMULE DE COMPETITION (Octobre 2021 – Avril 2023)

Chaque Open Plus doit proposer une catégorie féminine et une catégorie masculine, dans la catégorie U18.

Nombre d'équipes sur un Open Plus : 12 équipes minimum par catégorie.

2.1 Formule de compétition

Phase 1

Les 12 équipes sont réparties en 4 poules comptant chacune 3 équipes.
Les poules sont définies automatiquement par l'Event Maker FIBA.

Les équipes de chacune des poules se rencontrent une fois.

A l'issue des matchs un classement est établi pour chaque poule.

Phase 2

Les deux premières équipes de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

Le tableau des phases finales est généré par l'Event Maker FIBA et ne change plus pour les demi-finales et la finale.

Les équipes qualifiées disputent ensuite les demi-finales puis la finale sur des matchs secs.

2.2 Qualification pour l'Open de France Juniorleague

L'équipe gagnante d'un Open Plus régional de la Juniorleague 3x3 FFBB, est qualifiée automatiquement pour l'Open de France de la Juniorleague 3x3 FFBB.

A l'issue du tournoi Open Plus régional, l'organisateur s'engage à communiquer les coordonnées des joueurs(ses) ainsi que de l'accompagnateur des équipes qualifiées à l'Open de France Juniorleague au pôle 3x3 de la FFBB, au plus tard dans un délai d'une (1) semaine après son évènement.

ARTICLE 3 – EFFECTIF DES EQUIPES (Avril 2023)

Une équipe doit présenter au moins trois (3) joueurs à un Open Plus de Région, dont obligatoirement deux (2) joueurs ayant participé avec cette même équipe à l'Open Plus Access départemental qualificatif à cet Open Plus régional.

Les équipes qualifiées doivent confirmer leur effectif pour l'Open Plus régional, au plus tard quinze (15) jours avant la date du tournoi.

ARTICLE 4 – REGLES DE QUALIFICATION

Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence joueur compétition	Sans limite
	Licence hors club Juniorleague	Sans limite
	Nombre de joueur (se) s bénéficiant d'un surclassement	Sans limite

Un(e) joueur(se) ne peut s'inscrire que pour le compte d'une seule équipe pour participer à un Open Plus Access départemental ainsi que pour l'Open Plus de région pour lequel elle se qualifie.

L'organisateur de la compétition contrôle la conformité des effectifs à l'ensemble des dispositions règlementaires, et notamment les règles de qualification.

Ce contrôle intervient en amont du déroulement du tournoi, dès que l'équipe participante a transmis la liste de son effectif.

Toute équipe déclarant un effectif non-conforme aux dispositions en vigueur verra son inscription refusée.

ARTICLE 5 – STATUT DES JOUEURS

Les joueurs participants doivent avoir un profil FIBA 3x3 validé sur le site www.play.fiba3x3.com

A défaut, l'inscription du joueur sera refusée.

ARTICLE 6 – REGLEMENT DE JEU APPLICABLE (Octobre 2021)

FIBA 3x3 – Règles officielles.

ARTICLE 7 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES

Au choix de l'organisateur.

ARTICLE 8 – SITES ET EQUIPEMENTS (Octobre 2021 – Décembre 2022)

Le type de site de compétition est défini dans le cahier des charges Open Plus.

Les Opens Plus doivent se dérouler avec un ballon officiel 3x3 (poids d'un ballon taille 7 et dimensions d'un ballon taille 6), de la marque du partenaire fédéral 3x3.

Les joueurs sont tenus de respecter les articles 9.2 et 9.3 des Règlements Sportifs Généraux relatifs aux autres équipements et équipements à connotations religieuse ou politique.

ARTICLE 9 – SURCLASSEMENT

Un joueur évoluant dans la catégorie U15 souhaitant participer à un Open Plus Juniorleague doit être muni d'un certificat de surclassement.

Le surclassement est délivré au vu d'un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin compétent, dans les conditions prévues par le Règlement Médical de la FFBB et le titre IV des Règlements Généraux.

Pour les sur classements en catégorie supérieure de joueurs déjà régulièrement qualifiés dans la catégorie d'âge, le surclassement prend effet au jour du dépôt du certificat médical autorisant le surclassement au Comité Départemental.

La date de dépôt correspond à la date d'envoi du certificat médical par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 10 – CAS PARTICULIERS (Avril 2023)

La participation des joueurs licenciés au sein d'une fédération étrangère aux Opens Plus régionaux de la Juniorleague 3x3 FFBB est conditionnée par la détention d'une Licence hors club Juniorleague 3x3 FFBB.

ARTICLE 11 – FORFAITS ET REMPLACEMENT (Avril 2023)

11.1 Forfait d'une équipe

Si une équipe est dans l'impossibilité de présenter trois (3) joueurs lors de l'Open Plus régional, elle doit en informer l'organisateur au plus tard 15 jours avant le début du tournoi.

11.2 Modalités de remplacement

Une équipe déclarant forfait verra son inscription à l'Open Plus régional annulée et sera remplacée par l'équipe suivante figurant au classement général de l'Open Plus Access départemental auquel elle a participé pour se qualifier.

ARTICLE 12 – OFFICIELS (Octobre 2022 – Avril 2024)

12.1 Le manager d'organisation et les Refs

Un manager d'organisation est désigné par la FFBB.

Les Refs sont désignés par la Ligue Régionale pour chaque tournoi Open Plus Juniorleague, au plus tard un (1) mois avant la date du tournoi.

La FFBB est informée de ces désignations par la Ligue Régionale.

Les Refs ont en charge l'arbitrage des rencontres sous la supervision du manager d'organisation et de l'organisateur.

Les Managers d'organisation 3x3 sont compétents pour suspendre/disqualifier, avec effet immédiat, un ou plusieurs joueurs, voire l'équipe entière, en cas de violences, agressions verbales ou physiques commises lors du tournoi, en dehors d'une rencontre.

Le jour même, il devra en informer oralement le ou les joueurs concernés et rédiger un rapport circonstancié des faits, qu'il devra ensuite transmettre à la Commission Fédérale de Discipline par tous moyens.

En conséquence, le(s) joueur(s) concerné(s) est(sont) immédiatement suspendu(s) à titre conservatoire, sans autre avis, jusqu'au prononcé de la décision par l'organisme disciplinaire compétent conformément à l'article 12 du Règlement Disciplinaire Général.

En l'absence de tout Manager d'organisation 3x3, c'est l'organisateur qui est compétent.

ARTICLE 13 – EXPLOITATION DES OPENS (Avril 2023)

13.1 Billetterie

La Ligue Régionale, ou l'organisateur délégué, a le choix de faire payer un droit d'entrée ou de laisser l'entrée gratuite.

13.2 Droit d'image

La ligue régionale, ou l'organisateur délégué, veille à :

- Recueillir toutes les autorisations individuelles nécessaires ;

- Informer le public si une ou plusieurs captations d'images sont effectuées lors de son tournoi pour une diffusion ou une utilisation ultérieure.

ARTICLE 14 – ORGANISATEUR ET HOMOLOGATION (Octobre 2021 – Octobre 2022 – Avril 2023)

14.1 Publication du cahier des charges

La FFBB établit un cahier des charges qui précise aux candidats à l'organisation les besoins auxquels la Ligue Régionale (ou l'organisateur délégué), doit répondre.

Ce cahier des charges est publié sur le site internet de la Fédération.

14.2 Dossier d'organisation d'un Open Plus et validation de la commission 3x3

Avant le 1er novembre, chaque ligue régionale doit remplir et envoyer un « *dossier d'organisation d'un Open Plus régional de la Juniorleague 3x3 FFBB* » à la Commission 3x3 de la FFBB, précisant :

- la date
- le lieu
- l'organisateur de l'Open Plus (la Ligue régionale directement ou bien l'organisateur délégué)

S'il s'agit d'un organisateur délégué, ce dernier doit être régulièrement affilié auprès de la FFBB.

La Ligue Régionale (ou l'organisateur délégué) s'engage à respecter le cahier des charges.

Suite à la réception et l'examen de l'ensemble des dossiers d'homologation Open Plus, la Commission 3x3 de la FFBB valide le calendrier de la saison des Opens Plus régionaux de la Juniorleague 3x3 FFBB.

Le calendrier est publié sur le site internet de la FFBB.

Les Opens Plus régionaux doivent obligatoirement être rankés sur la plateforme FIBA 3x3.

Toute modification des engagements pris dans le dossier d'organisation d'un Open Plus régional de la Juniorleague 3x3 FFBB peut entraîner une modification, voire une annulation du niveau de classement de l'Open Plus régional ou de la totalité de la validation de la manifestation par la Commission 3x3 de la FFBB.

Dans l'hypothèse d'une annulation du tournoi (ou de sa validation), la place vacante (de qualification pour l'Open de France Juniorleague) est attribuée à l'équipe finaliste de l'Open Plus ayant regroupé le plus grand nombre d'équipes dans la catégorie concernée. À nombre d'équipes égal, l'équipe la mieux classée au Ranking FIBA parmi les finalistes est qualifiée pour l'Open de France Juniorleague.